

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE OUVERTE LE 28 AVRIL 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 6 mai 1959.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à inviter le Gouvernement à rétablir immédiatement
la retraite du combattant.*

PRÉSENTÉE

Par MM. André CORNU, Vincent ROTINAT, Pierre de LA GONTRIE, André DULIN, Auguste-François BILLIEMAZ, Jacques BORDENEUVE, Joseph BRAYARD, Paul CHEVALIER, Etienne DAILLY, Baptiste DUFEU, Jean LACAZE, Adrien LAPLACE, Pierre MATHEY, Guy PASCAUD, Henri PAUMELLE, Jules PINSARD, Auguste PINTON, Etienne RESTAT et les membres du Groupe de la Gauche démocratique (1).

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission des Affaires sociales.)

(1) Ce groupe est composé de : MM. Marcel Audy, Paul Baratgin, Benchiha Abdelkader, Chérif Benhabyles, Auguste-François Billiemaz, Edouard Bonnefous, Jacques Bordeneuve, Henri Borgeaud, Joseph Brayard, Raymond Brun, Paul Chevallier, Emile Claparède, André Cornu, Mme Suzanne Crémieux, MM. Etienne Dailly, Vincent Delpuech, Baptiste Dufeu, André Dulin, Luc Durand-Réville, Jacques Faggianelli, Edgar Faure, Fernat Mahroun, Jacques Gadoin, Lucien Grand, Emile Huges, Jean Lacaze, Bernard Lafay, Pierre de La Gontrie, Adrien Laplace, Charles Laurent-Thouverey, Louis Leygue, Henri Longchambon, Paul Longuet, Mahdi Abdallah, André Maroselli, Jacques Masteau, Pierre Mathey, Gaston Monnerville, François Monsarrat, Roger Morève, Gaston Pams, Guy Pascaud, Henri Paumelle, Marcel Pellenc, Jules Pinsard, Auguste Pinton, Edgard Pisani, Joseph Raybaud, Etienne Restat, Jean-Paul de Rocca Serra, Eugène Romaine, Vincent Rotinat, Charles Sinsout, Tamzali Abdennour, Jacques Verneuill, Raymond de Wazières.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par notre proposition de résolution n° 16 du 21 janvier 1959, nous avons déjà invité d'une manière instante le Gouvernement à rapporter les mesures supprimant la retraite du combattant. Malheureusement, rien n'a encore été fait à cet effet. Seules des déclarations plus ou moins contradictoires ont été faites au nom du Gouvernement.

Nous nous élevons de nouveau solennellement contre cette mesure inique qui frappe les meilleurs serviteurs de la Patrie et nous renouvelons avec gravité notre requête en souhaitant formellement que le Gouvernement ne l'élude pas !

Pour ces raisons sommairement rappelées, nous vous demandons de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Sénat invite le Gouvernement à rétablir immédiatement la retraite du combattant.